

ICCHSCT CDG2020 résultante « Phase 1 » : Le plus dur est à venir !

On sentait bien venir que cette réorganisation en deux phases aurait des effets sur l'organisation du travail, l'emploi, les métiers et les conditions de travail de 2650 salariés. Les CHSCT formés en **ICCHSCT** ont fait leur travail en décidant de missionner le **cabinet Progexa** pour mener une expertise sur cette 1ère partie de la réorganisation. Il en est ressorti des préconisations votées à l'unanimité des membres présents qui demandent à la direction d'infléchir son projet sur des aspects importants comme :

- ★ **La communication** la plus exhaustive auprès des salariés impactés des activités : bagages, PC, CSA, parcs, sureté, guichet unique (BLS, abonnements, ...)
- ★ L'intégration dans le processus de conduite du projet l'aspect des **facteurs humains** comme un élément constitutif et central.
- ★ La mesure de la **charge de travail** avant/ après le projet et la mise à niveau des moyens correspondant.
- ★ L'aménagement de qualité des lieux et des postes de travail des groupes en transfert pour **l'amélioration des conditions de travail, ...**
- ★ L'intégration des problématiques de **co-activité** et l'évaluation de tous les risques y compris les **RPS**, avant mais aussi après la mise en œuvre de la nouvelle organisation.
- ★ La communication lors de la phase 2 sur les évolutions, la création de l'**APOC** et ses implications en s'appuyant sur une méthode de co-construction intégrant les dimensions humaines dans le travail.
- ★ L'arrêt des réorganisations tant que toutes celles qui sont engagées n'ont pas été achevées et stabilisées.

Toutes ces propositions ont été mises en débat jusqu'à la consultation du **Comité d'Entreprise** éclairé par les préconisations de l'ICCHSCT. Il s'agit à ce stade de s'inspirer des éléments relevés par les experts et membres de l'instance pour convaincre la direction d'infléchir

son projet dans le sens des améliorations proposées. Car **l'avis formulé par l'ICCHSCT est défavorable** et en l'état, le projet ne laisse entrevoir qu'un effet plutôt négatif sur tous les aspects du travail, l'emploi, l'organisation en process, les missions et périmètres modifiés ou élargis, la dégradation des conditions de travail, ...

La performance opérationnelle recherchée par la direction le sera, selon elle, par des gains de productivité réalisés par : des synergies, mutualisations, regroupements, polyvalence, ... Ne soyons pas naïfs, l'enjeu pour nous sera de taille : préserver nos emplois, nos connaissances puis nos compétences dans le temps, et s'opposer à la tentation de la sous-traitance, par le maintien de nos métiers et la maîtrise de nos activités. La performance opérationnelle pour garantir des gains de productivité qui serviront simplement à enrichir les

futurs actionnaires, **non merci on n'en veut pas !** Le travail des élu.e.s va continuer pour tenter de garantir au mieux les conditions pour **faire entendre et prendre en compte les avis et besoins des salariés** qui subissent encore les effets de cette énième réorganisation. **Le questionnaire** transmis à tous les salariés impactés par le projet CDG2020 peut servir à compléter le travail d'analyse et de traduction des choix d'organisation faits par la direction. **Il faudra alors continuer de :**

- **s'impliquer en exigeant d'être entendus sur les besoins de chaque groupe de travail, de chaque activité, et d'utiliser pour cela le questionnaire qui sera traité par les élu.e.s ;**
- **participer aux évaluations des RPS au cours desquelles chacun peut donner son avis sur les conditions de vie de sécurité et santé au travail ;**
- **interpeler les élu.e.s dans les instances et/ou les syndicats pour faire remonter toutes les questions et tous les autres problèmes.**

Les membres CGT à l'ICCHSCT : Floréal MARIN - Laurent VIGNON - Frédéric LECOCCQ